



BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du vendredi 7 octobre 2011

Sont présents :

Michel Denoual, Christian Lemée, Yves Périon, Hubert Busson, Marie-Madeleine Le Thiec, Gilbert Duval, Mikaël Gombaudo, Maryline Jugault, Patrice Périon, Jérôme Robin, Philippe Saloux, Thierry Vaillant.

Pouvoir :

Marie-Paule Burguin donne pouvoir à Gilbert Duval
Mikaël Gombaudo donne pouvoir à Hubert Busson

Excusée :

Béatrice Malgogne
Thierry Vaillant

Pascal Ravache est nommé secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la réunion du 8 septembre 2011

A la demande d'un conseiller, une précision est apportée sur les montants mis en non valeur : une troisième personne était concernée mais étant solvable la mise en non valeur de sa dette n'a pas été validée. Les démarches se poursuivent pour obtenir le paiement de la dette.

1- Renouvellement de la ligne de Trésorerie

La commune a ouvert une ligne de trésorerie avec le Crédit Agricole du Morbihan à hauteur de 200 000€. Le contrat arrivant à échéance, il est proposé au Conseil Municipal de renouveler cette ligne de trésorerie selon les conditions suivantes :

- plafond : 200 000€,
- durée : 1 an renouvelable,
- taux : euribor 3 mois moyenné + 0,50% (taux septembre 2011 : 1,55%)
- frais de mise en place : 50€ ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- vote le renouvellement de la ligne de trésorerie aux conditions énoncées ci-dessus,
- autorise le Maire à signer le contrat.

2- Fonds de concours de la Communauté de Communes du Pays de Redon

Le Maire rappelle que la Communauté de Communes du Pays de Redon versait à chaque commune une dotation de solidarité. Cette dotation a été supprimée et remplacée par un fonds de concours qui a pour rôle de financer des projets d'aménagement du territoire et des équipements.

Pour l'année 2011, le Maire propose de présenter deux dossiers de demande de fonds de concours :

- un dossier en fonctionnement pour le financement de la voirie et des frais de fonctionnement du bâtiment socio-éducatif pour un montant de 13 500€,
- un dossier en investissement pour le financement de l'aménagement extérieur du bâtiment socio-éducatif pour un montant de 13 500€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de déposer ces deux dossiers de demande de fonds de concours.

3- Modification de la compétence développement économique de la Communauté de Communes du Pays de Redon

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Redon, a décidé lors de sa séance du 12 septembre 2011 de modifier sa « compétence développement économique ». Cette modification statutaire est soumise à l'avis de l'ensemble des conseils municipaux des communes membres de la communauté de communes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification de la compétence « développement économique ».

4- Tarif repas de cantine pour les enseignants

Le Maire explique que pour les enseignants ayant un certain indice de salaire, le Rectorat subventionne le repas à la cantine municipale. Il convient de délibérer sur un tarif pour ces enseignants, le Maire propose le tarif de 2€.

5- Investissement 2012/2013

Afin de présenter une demande de subvention au Conseil Général au titre du Taux de Solidarité Départemental (TSD), le Maire présente un plan de financement pour l'atelier technique communal, basé sur une estimation des travaux à réaliser. Le Conseil Municipal, décidera en fin d'année si ce projet peut être porté financièrement sur 2012 ou reporter en 2013.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le plan de financement proposé afin de demander une subvention au Conseil Général du Morbihan.

6- Divers

6.1) Zone artisanale

- a) Le Maire rappelle que début 2009, la commune a adressé un courrier à Madame JUHEL afin de savoir si elle souhait éventuellement vendre son terrain de 3 300m² situé sur la zone artisanale et bordé par des terrains communaux. Mi-septembre 2011, la commune a reçu un courrier du notaire de Madame JUHEL, proposant de faire une offre pour ce terrain.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de faire une proposition d'achat à Madame JUHEL.

- b) Le Maire revient sur la proposition de trois personnes intéressées par l'acquisition d'un terrain sur la zone artisanale. Le Maire les a rencontrés et les démarches se poursuivent en parallèle avec la

Communauté de Communes du Pays de Redon afin d'étudier un plan d'aménagement de la zone artisanale.

6.2) Etude de faisabilité de l'assainissement collectif

Le Maire propose aux conseillers de rencontrer les élus de la commune de Tréhorenteuc près de Mauron et de visiter leur assainissement collectif ; ainsi que l'assainissement de Coëtquidan (une micro station oxygénée) **le samedi 5 novembre 2011**.

6.3) Zones Humides

Après plusieurs rencontres avec des propriétaires, la carte des zones humides a été modifiée. Elle est consultable en mairie et sera mise en délibération lors du prochain conseil municipal.

6.4) Terrains bâtis et non bâtis

Il est rappelé aux propriétaires de terrains sur la commune qu'ils ont l'obligation de les entretenir afin qu'ils ne nuisent pas aux voisins. Il est également rappelé que par arrêté préfectoral du 17 juin 2011, les propriétaires ou usagers de parcelles ont l'obligation de destruction des chardons des champs pendant toute la période de végétation et doit être effectuée au plus tard avant leur floraison.

INFORMATIONS

Recensement de la population

Il est rappelé que ce recensement aura lieu début 2012. **TRES URGENT** : Toute personne intéressée pour réaliser cette enquête peut s'adresser en mairie (02.99.90.23.79) avant le 22 octobre 2011.

Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs sera ouvert pendant les vacances de la Toussaint les 24, 25, 27 et 28 octobre 2011. Inscription possible en mairie (02.99.90.23.79) ou auprès de Flavie Boutin.

Rappel – Rappel – Rappel – Rappel – Rappel – Rappel – Rappel - Rappel



Ceci ne doit pas arriver !

Malgré les nombreux rappels et les problèmes rencontrés pour le ramassage des ordures ménagères, il est demandé à chaque habitant de rester civique et d'être compréhensif en attendant l'intervention de la Communauté de Communes.

Il est important de déposer les sacs jaunes seulement la veille de la collecte (mercredi des semaines impaires).

Théâtre

Les personnes intéressées pour monter une troupe de théâtre amateurs peuvent prendre contact avec Marie Peltier au 06.62.72.65.41 ou venir le mercredi soir à 20h30. Activité gratuite pour cette troupe, l'objectif étant de monter une pièce de théâtre.

Prochaine rencontre le mercredi 19 octobre